

CALL FOR APPLICATIONS – SEARCH FOR EXPERTS

Publication Reference: [18-22/CIV/1.2](#)

Titre de l'action : Appui à la promotion de l'emploi des couches vulnérables

Code de l'action et pays partenaire : 2018-22 CÔTE d'IVOIRE

Institution partenaire : Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi (DSPE)/ Direction Générale de l'Emploi (DGE), Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS)

Activité 1.2 – Définir, planifier et formaliser un Plan de formation pour les agents du MEPS et les structures associées visant à renforcer leurs capacités d'opérationnalisation des politiques d'accompagnement des publics vulnérables vers l'emploi au regard des pistes d'actions formulées dans l'activité 1.1

- Date de mise en œuvre : **16-28 septembre 2019**

Coordinateur responsable : Catherine BARME

Expert technique responsable : Thierry FIQUET

Date de publication : 27.06.2019

Date limite de soumission des candidatures : **10/09/2019**

Partnership led by:

A PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir ». Un nombre significatif d'interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d'assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l'emploi inclusives dans les pays partenaires de l'UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l'UE pour la protection sociale, le travail et l'emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l'UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l'évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d'emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+ :

- Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
- Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
- Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l'emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d'organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l'expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.

1. DESCRIPTION DE L'ACTION

1.1 Objectif général

L'objectif général de cette requête est de renforcer les capacités d'opérationnalisation des politiques et des mesures visant à renforcer l'employabilité des populations vulnérables et à promouvoir leur insertion sur le marché du travail.

1.2 Objectifs spécifiques

La réalisation d'un diagnostic systémique et organisationnel des services opérationnels d'intermédiation sur le marché de l'emploi destinés à accompagner les populations vulnérables;

Elaboration d'un Plan de formation pour les agents du MEPS et les structures associées visant à renforcer leurs capacités d'opérationnalisation des politiques d'accompagnement des publics vulnérables vers l'emploi.

La mise en œuvre du plan de formation des fonctionnaires et agents des structures associées

La présentation d'expériences de programmes et de politiques actives de l'emploi à destination des publics vulnérables, de préférence dans un contexte similaire à la Côte d'Ivoire et ou au sein des pays membres de l'Union européenne

1.3 Résultats attendus

Un diagnostic des services opérationnels d'intermédiation sur le marché de l'emploi destinés aux populations vulnérables

Un plan de formation des agents, élaboré en collaboration avec l'institution partenaire de manière à renforcer les capacités de leurs agents et des agents des structures associées,

Les formations planifiées ont été dispensées et le partage d'expériences de programmes et de politiques actives d'accompagnement des publics vulnérables vers l'emploi a été réalisé.

2. RÔLE DE L'EXPERT

Nombre d'experts mobilisés et charge de travail

2 experts seront mobilisés

Il est attribué 17 jours de travail à l'expert 1 et 16 jours à l'expert 2

Résumé de l'activité 2 :

Au regard du diagnostic réalisé dans l'activité 1, les experts ont défini des recommandations sous la forme de pistes d'actions qu'ils ont présenté au partenaire institutionnel.

Après échanges avec les parties prenantes sur les priorités des pistes d'actions émises, les experts s'attacheront à définir un plan de formations pour renforcer les capacités des agents du MEPS et des agents des structures associées dans *l'opérationnalisation des politiques d'accompagnement des publics vulnérables vers l'emploi*. Ce plan de formation contiendra plusieurs modules de formations en lien avec les pistes d'action dont plusieurs pourraient faire l'objet de missions d'expertise.

Au regard du diagnostic réalisé dans l'activité 1, les experts ont défini des recommandations sous la forme de pistes d'actions qu'ils ont formalisées et présentées au partenaire institutionnel.

Après échanges avec les parties prenantes sur les priorités des pistes d'actions émises, les experts s'attacheront à définir un plan de formations pour renforcer les capacités des agents du MEPS et des agents des structures associées dans *l'opérationnalisation des politiques d'accompagnement des publics vulnérables vers l'emploi*. Ce plan de formation contiendra plusieurs modules de formations en lien avec les pistes d'action dont certaines parmi l'ensemble seront mises en œuvre en priorité dans le cadre de la poursuite de cette action d'expertise technique de « pair à pair »

Méthodologie

Phase préparatoire et de documentation:

L'équipe d'experts mobilisés lors de la première activité se réunira avant le départ sur le terrain, afin de s'accorder sur les modalités de présentation des résultats finaux du diagnostic et sur le processus de consultation des partenaires, afin de remplir les objectifs de la deuxième activité.

Une note de méthode sera développée et finalisée en étroite collaboration avec le Ministère, de même que l'agenda de la mission et la liste des besoins logistiques et en équipement multimédia et de communication. Elle sera soumise pour approbation à l'équipe de SOCIEUX+ et à l'institution partenaire.

Phase d'intervention sur le terrain:

Dès le premier jour, les experts mobilisés par SOCIEUX+ organiseront une réunion avec les responsables de la Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi (DSPE) de manière à réviser le calendrier de la mission et à opérer les ajustements de dernière minute pour le bon déroulement de la mission.

La méthode mise en œuvre sera définie par les experts mobilisés par SOCIEUX +, de même que le contenu des ateliers de consultation et de définition des champs d'interventions prioritaires dans le domaine de la formation.

Phase de rédaction des documents:

Révision des documents produits lors des ateliers et rédaction des rapports.

Livrables finaux (qui seront transmis à SOCIEUX+ dans les 10 jours ouvrables qui suivent la fin des activités):

1/ Un **rapport de mission individuel sous une forme synthétique**, incluant des conclusions, recommandations et contraintes rencontrées par les experts individuels.

2/ Un **rapport collectif, synthèse des rapports individuels**, incluant en annexe au moins l'agenda de la mission, et des recommandations qui en découlent. Les recommandations portant sur les actions à suivre sont également attendues, afin d'ajuster les TOR de la deuxième mission. Modèle « Ex-RP »

3/ Un **Plan de formation** pour les agents du MEPS et les structures associées

3. PROFIL DE L'EXPERT

Expert principal (Expert 1):

Domaine d'expertise: Un Expert en définition de politiques actives de promotion de l'emploi et d'intermédiation sur le marché du travail

Critères essentiels

- Formation universitaire en sciences politiques, sciences sociales, juridiques ou autres, en lien avec la thématique de la mission ;
- Minimum 15 ans d'expérience au sein d'une institution publique ou d'un organisme ayant pour mandat la définition de politiques/interventions publiques d'insertion socio-économique des populations vulnérables au niveau national/régional ou local.;
- Expérience confirmée de conduire des entretiens de "recherche de faits" (objectivation) et de réaliser une cartographie des acteurs et un sociogramme ;
- Bonne maîtrise des grands enjeux juridiques, économiques et sociaux des thèmes transversaux liés à l'accès des populations vulnérables à l'emploi (intermédiation sur le marché du travail)
- Excellentes compétences en communication orale et écrite (langue française).

Atouts supplémentaires

- Expérience confirmée pour mener des missions de diagnostic systémique et organisationnel de services d'intermédiation sur le marché du travail, de formation professionnelle et de renforcement des capacités institutionnelles;
- Connaissances et expériences pertinentes dans la zone géographique concernée.

Expert 2:

Domaine d'expertise: Conception, évaluation et mise en oeuvre des politiques publiques interministérielles de l'emploi.

Un expert spécialiste en matière de services « opérationnels » à la population et aux recruteurs sur le marché du travail, spécialisé sur les aspect de genre, et/ou de chômage de longue durée et/ou d'accessibilité au marché du travail pour les personnes en situation de handicap.

Critères essentiels

- Formation universitaire en sciences politiques, sciences sociales, juridiques ou autres, en lien avec la thématique de la mission ;
- Minimum 10 ans d'expérience au sein d'une institution publique ou d'un organisme ayant pour mandat la définition de politiques/interventions publiques d'insertion socio-économique des populations vulnérables au niveau national/régional ou local;
- Bonne maîtrise des grands enjeux juridiques, économiques et sociaux des thèmes transversaux liés à l'accès des populations vulnérables à l'emploi (intermédiation sur le marché du travail et formation professionnelle)
- Excellentes compétences en communication orale et écrite (langue française).

Atouts supplémentaires

- Expérience de missions de diagnostic systémique et organisationnel de services d'intermédiation sur le marché du travail, de formation professionnelle et de renforcement des capacités institutionnelles;
- Expériences professionnelles « de terrain » de type management intermédiaire ou poste de direction au sein d'une structure d'insertion sociale/professionnelle et/ou de formation professionnelle au niveau national, régional ou local
- Connaissances et expériences pertinentes dans la zone géographique concernée.

4. CANDIDATURE

Soumission des candidatures

Les experts intéressés postulent en ligne en cliquant sur le lien suivant :
<https://pmt.socieux.eu>

La procédure de soumission des candidatures se fait en deux temps :

1. S'il n'en possède pas déjà un, l'expert crée son compte personnel SOCIEUX+ (« create an account »). Pour avoir accès à tous les appels à candidatures, l'expert doit au moins renseigner les informations illustrées d'un astérisque.
2. Une fois votre compte validé par l'équipe SOCIEUX+, il vous suffit de chercher le numéro de mission **18-22/CIV/1.2** en cliquant sur l'onglet « Call for Experts ». Il suffit enfin de cliquer sur « Apply » pour soumettre sa candidature.

5. PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d'indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d'origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L'activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l'évaluation et à l'approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu'une fois la décision formelle de ce comité prise.